

Modalités pratiques

- Des prestations assurées de 7h00 à 20h30, 7 jours/7
- Des horaires personnalisés
- Des agents à votre écoute dans nos locaux pour vous aider et vous guider du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Une visite à domicile pour évaluer vos besoins

Tarifification et aide financière

- Tarif encadré par le Conseil Départemental
- Réduction ou crédit d'impôt de 50%
- Aides financières par le département (APA), la maison départementale des Personnes Handicapés (PCH), les caisses de retraite, les mutuelles, la caisse d'Allocations Familiales (PAJE) ...



Pour une vie meilleure à la maison, contactez-nous.

Groupement de **Coopération Sociale**

et **Médico-Sociale**

« **Ensemble à domicile** »

Service d'aide à la personne des communes
du Canton de Port-Louis

Parc d'Activités de Bellevue

Allée de Ti Neué

56700-Merlevenez

Tel : 02 97 65 62 90

Fax : 02-97-65-68-40

Mail : ensembleadomicile@gmail.com

Notes personnelles :



Service public d'aide à domicile du canton de Port-Louis



Notre mission, vous accompagner au quotidien sur les communes de :

Gâvres, Kervignac, Locmiquélic, Merlevenez,
Nostang, Plouhinec, Port-Louis, Riantec et
Sainte-Hélène

- ✓ **Vous êtes toujours en activité**
- ✓ **Vous avez plus de 60 ans**
- ✓ **Vous souffrez d'un handicap, vous sortez d'hospitalisation et êtes en incapacité temporaire**
- ✓ **Vous voulez faire garder vos enfants à votre domicile**
- ✓ **Vous avez besoin d'un accompagnement extra-scolaire**
- ✓ **Vous avez besoin d'une aide régulière ou ponctuelle à la personne**

Des professionnels de l'aide et de l'accompagnement sont à votre service



Aide aux personnes âgées dans les actes de la vie quotidienne / Aide aux personnes en situation de handicap / Aide aux personnes en incapacité temporaire

- Nettoyage et entretien du domicile
- Entretien du linge, repassage
- Courses
- Aide à la préparation et à la prise des repas
- Aide au lever et au coucher
- Aide à la toilette/douche et à l'habillage
- Aide aux transferts et aux déplacements
- Aide à la mobilité (rdv médicaux...)
- Accompagnement à la vie sociale
- Aide aux démarches administratives
- Soutien moral

Aide à la garde des enfants

- Garde d'enfants
- Accompagnement périscolaire et vacances scolaires
- Aide aux devoirs

Aide à la personne

- Entretien courant
- Repassage
- Nettoyage vitres

Qualité, disponibilité, complémentarité

- Des auxiliaires de vies formées et diplômées, encadrées par une équipe de professionnels.
- Des entretiens et des formations tout au long de leur parcours professionnel.
- Des interventions adaptées à vos besoins, en concertation avec, si besoin, votre famille, et avec les différents organismes habilités : les CCAS des communes, l'association Cap Autonomie Santé, le service APA du Conseil Départemental, l'HAD...
- Une synergie avec l'ensemble des services et professionnels libéraux du canton : service de soins à domicile, portage des repas, téléalarme...
- Un remplacement assuré en cas d'absence de votre auxiliaire de vie

